

UBO

Université de Bretagne Occidentale



COLLOQUE INTERNATIONAL - INTERNATIONAL CONFERENCE

8^{et} 9
juin
2021

Bretagne/Amérique du Nord :
relations et interactions
Brittany/North America:
Connections, Relations, Interactions

PROGRAMME



FACULTÉ
DES LETTRES &
SCIENCES HUMAINES

univ-brest.fr  



Dans l'esprit des « Rencontres Bretagne/Monde anglophone » qui ont permis au cours de la décennie écoulée d'explorer les relations entre Bretagne et Cornouailles, Bretagne et Irlande et Bretagne et Écosse, ce colloque international se propose de faire le point sur les relations qui ont pu exister et qui existent aujourd'hui entre les deux aires géographiques, francophone et anglophone, de part et d'autre de l'Atlantique.

Le comité scientifique est constitué de Zélie Guével (Univ. Laval, Québec), Anne Hellegouarc'h (CRBC - UBO), Gaëlle Le Corre (CRBC - UBO), Jean-Yves Le Disez (CRBC - UBO) et Elisabeth Mullen (HCTI -UBO).

In the spirit of the "Rencontres Bretagne/Monde anglophone (Brittany and the English-Speaking World)" which have explored in the last decade the relations between Brittany and Cornwall, Brittany and Ireland and Brittany and Scotland, this international conference purports to identify and analyze the relations that have existed and still exist between the two areas, English and French-speaking on both sides of the Atlantic Ocean.

Members of the scientific committee: Zélie Guével (Univ. Laval, Québec City), Anne Hellegouarc'h (CRBC - UBO), Gaëlle Le Corre (CRBC - UBO), Jean-Yves Le Disez (CRBC - UBO) and Elisabeth Mullen (HCTI - UBO).

PROGRAMME

MARDI 8 JUIN

13 h ————— Accueil des participants

13 h 30 - 14 h ————— Ouverture du colloque

(sous réserve)

M. Matthieu Gallou, président de l'Université de Bretagne Occidentale
M. Mohamed Saki, administrateur provisoire de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines
M. Ronan Calvez, directeur du CRBC
M. Alain Kerhervé, directeur du laboratoire HCTI
Mme Zélie Guével, pour le comité scientifique du colloque

14 h 30 - 15 h 30 ————— Ces Bretons qui se révélèrent au Canada

Modération : Jean-Yves Le Disez

Alexandra Hillinger et **Zélie Guével** (Université Laval, Québec, Canada)
Olivier Le Tardif : portait d'un interprète breton en Nouvelle-France
Cécile Beaudouin (HCTI, Université de Bretagne Occidentale)
« Quelque chose de neuf et de bienvenu » : **Louis Hémon au Canada ou le goût de l'aventure**
Sophie Gondolle (CECJI - UBO)
Marie Le Franc, une Bretonne à la plume québécoise

————— Pause-café —————

15 h 50 - 17 h 20 ————— Armorica / America I

Modération : Anne Goarzin

Stéphanie Noirard (FoReLIS équipe B - Université de Poitiers)
Quelques notes bleues dans un cantique : essai d'une lecture jazzy de Xavier Grall
Melanie Curran (*independent musician and ethnographer, New York, USA*)
Songs Between America and Bretagne
Virginie Podvin (CECJI - UBO)
Alain Robbe-Grillet, un Brestois à New York

17 h 30 - 19 h

« Écrire entre Bretagne et
Amérique du Nord »

ALEXIS GLOAGUEN & PAOL KEINEG

écrivains invités

Débat animé par Camille Manfredi, UBO, Brest

MERCREDI 9 JUIN

9 h - 10 h 30 ————— Américains à Brest (1917-1919)

Modération : Gaëlle Le Corre

Alain Abarnou (Brest, France)
La présence américaine à Brest en 1919 selon *The Pontanezen Duckboard* et la presse locale
Erwan Le Gall (CRBC - Bretagne Culture Diversité)
Les USA, la Grande Guerre et la Bretagne : bilan d'un centenaire et perspectives
Benoît Quinquis (HCTI - Université de Bretagne Occidentale)
Les Américains à Brest en 1917 : comment les mythes nous racontent

————— Pause-café —————

11 h - 12 h 30 ————— Armorica / America 2

Modération : Elizabeth Mullen

Sébastien Carney (CRBC - UBO)
De Wilson à Beyoncé : l'Amérique des nationalistes bretons
Marie-Clémentine Corvest (CRBC - UBO)
Le syndicat mixte de protection et de conservation du littoral nord-ouest de la Bretagne et le procès Amoco Cadiz (1980-1992)
Eric Beaty (Consulat des États-Unis d'Amérique pour la Bretagne, la Normandie et les Pays de la Loire)
Interaction et relations économiques entre la Bretagne et les États-Unis d'Amérique : dynamisme et discrétion

————— Déjeuner —————

14 h 15 - 15 h 45 ————— Être breton au Canada

Modération : Zélie Guével

Jean-Pierre Pichette (Université Sainte-Anne, Université de Moncton, Canada)
La sanction de l'ainé célibataire en Ontario français - Entre Shakespeare et l'Amérique : explorer la filière bretonne
Gregory Moigne (CRBC / ALL - UBO)
Bretons de Montréal : les nouveaux autochtones
Linda Guidroux (CRBC - UBO / CELAT - Université Laval, Québec, Canada)
Pourquoi et comment se dire breton au Québec ? Les relations avec son territoire d'accueil en situation de migration

————— Pause-café —————

16 h 15 - 17 h 45 ————— Destins singuliers

Modération : Elisabeth Mullen

Philippe Argouarch (webmédia Agence Bretagne Presse)
Joseph-Yves Limantour, le Breton qui fut propriétaire de San Francisco
Axel Klein (Francfort, Allemagne)
Brittany in the Life and Music of Swan Hennessy (1866-1929)
Fañch Broudic (journaliste et chercheur associé au CRBC)
Bro Nevez, le titre breton d'une newsletter américaine

17 h 50 ————— Clôture du colloque

Jean-Yves Le Disez

RÉSUMÉS DES COMMUNICATIONS

MARDI 8 JUIN

14 h 30 - 15 h 30 ————— Ces Bretons qui se révélèrent au Canada

Modération : Jean-Yves Le Disez

Alexandra Hillinger et Zélie Guével (Université Laval, Québec, Canada)

Olivier Le Tardif : portait d'un interprète breton en Nouvelle-France

L'interprétation a joué un rôle fondamental dans l'établissement d'une colonie sur le territoire aujourd'hui désigné comme le Québec. Elle s'organise dès les voyages de Cartier : alors que celui-ci s'apprête à retourner en France en juillet 1534, il embarque deux Autochtones dans l'objectif avoué qu'ils apprennent le français afin de servir d'interprètes entre les Français et leur peuple. Près d'un siècle plus tard, en 1608, Champlain instaure un « programme d'interprètes-résidents » : de jeunes Français iront vivre dans des tribus autochtones où ils apprendront non seulement leur langue, mais également leur culture, signe de la valeur accordée dès lors aux transferts linguistiques et culturels et aux compétences propres à les assurer. Le pari de Champlain sera d'ailleurs un succès. Tout au cours de l'histoire de la Nouvelle-France, les alliances avec les peuples autochtones sont centrales : elles ont permis l'exploration du territoire et le succès du commerce de la traite de fourrure.

Nous nous proposons ici de faire le portrait d'un interprète et personnage d'importance, qui permet d'établir un lien historique entre la Bretagne et le Québec. En effet, parmi les jeunes gens qui ont occupé la fonction d'interprètes dans la Nouvelle-France de Champlain figure en bonne place le nom d'Olivier Le Tardif, né en Bretagne vers l'an 1604. Ce Breton d'origine débarque en Nouvelle-France et commence à y exercer le métier d'interprète vers l'an 1621. À partir des sources historiques, nous nous proposons de retracer le parcours de Le Tardif, de mettre en lumière sa pratique interprétative en Nouvelle-France, ainsi que le rôle qu'il jouera plus tard dans l'administration de la colonie. En toile de fond, nous chercherons également à décrire les activités de Le Tardif dans le contexte plus général des pratiques d'interprétation et leurs effets sur le développement de la colonie. Nous montrerons aussi comment ce personnage fait aujourd'hui partie du patrimoine culturel vivant du Québec.

Cécile Beaudouin (HCTI, Université de Bretagne Occidentale)

« Quelque chose de neuf et de bienvenu » : Louis Hémon au Canada ou le goût de l'aventure

Le roman *Maria Chapdelaine* : récit du Canada français, premier best-seller français, s'est vendu à un tirage exceptionnel pour l'Entre-deux-guerres, et fut traduit dans une vingtaine de langues. Le nom de ce roman est plus connu que celui de son auteur, Louis Hémon : la fortune de *Maria Chapdelaine* a sans doute dépassé ses attentes, lui qui avait vu ses trois précédents romans refusés par les éditeurs. Pour écrire son roman, Hémon va au Canada, à Québec, à Montréal puis à Péribonka. Il désire « voir de près des métiers généralement considérés comme humbles », et s'en inspire pour ce qui sera son ultime roman. Mais en chemin, il rédige aussi *L'itinéraire*. C'est un ouvrage singulier dans son œuvre, qui s'inscrit dans le genre du récit de voyage. Publié pour la première fois en 1924 et dans une traduction américaine, il est

resté longtemps inconnu en France, où il ne sera édité qu'en 1985. Pourtant, il comporte en son sein des indices qui révèlent qu'Hémon, avant même d'avoir posé le pied sur la terre canadienne, connaît déjà les germes de *Maria Chapdelaine*. Dans *L'itinéraire*, il raconte son arrivée dans ce pays neuf, entre immenses contrées sauvages, grandes villes américaines et petits villages aux maisons groupées autour d'un clocher. Lui qui, en Angleterre, voyait son travail de romancier comme un simple gagne-pain, choisit enfin d'être un écrivain. Dans ce pays, ni français ni américain mais bien canadien, une identité se forge peu à peu, et Hémon s'en fera le conteur.

Sophie Gondolle (CECJI - UBO)

Marie Le Franc, une Bretonne à la plume québécoise

Figure emblématique d'une double appartenance identitaire et culturelle, bretonne et canadienne, nous nous proposons d'évoquer l'œuvre et le destin de Marie Le Franc, à l'occasion du colloque « Bretagne et Amérique du Nord : relations et interactions ». Romancière et poète, née à Sarzeau en 1879, elle devient institutrice à l'école normale de Vannes en 1897. Après avoir enseigné pendant quelques années en Bretagne, elle se rend au Canada pour épouser Arsène Bessette qui, déçu de cette rencontre, lui tourne très rapidement les talons, dès son arrivée. Cet échec amoureux ne la décourage pas pour autant de s'installer au Québec où elle enseignera d'abord, puis où elle reviendra à de nombreuses reprises tout au long de sa vie. De cette double appartenance naît une œuvre à la fois poétique mais aussi faite de nouvelles et de romans, fortement inspirée de la nature. Ses romans canadiens, *Hélior, fils des bois* (1930), *Le Fils de la forêt* (1952) et *Les Pêcheurs de Gaspésie* (1938) sont inspirés par son goût de la mer, de la forêt et des lacs, comme de la vie des gens simples qu'elle aime côtoyer. Si Marie Le Franc comprend mieux le Québec au début grâce à l'ouvrage majeur *Maria Chapdelaine* de son compatriote Louis Hémon, elle explore une veine littéraire plus féconde qui révèle aux Canadiens leur propre pays. Nourrie d'une expérience unique, après avoir vécu par exemple auprès des défricheurs dans le Témiscamingue, elle livre le fruit de ses observations dans une œuvre aux tonalités réalistes qu'illustre *La Rivière Solitaire*, en 1933, écrit à Sarzeau. Si le Québec où elle effectuera de nombreux et longs séjours lui manque, c'est grâce à l'écriture qu'elle répare l'absence du pays. En reconnaissance, un lac des Laurentides porte son nom. Aventureuse, femme d'avant-garde, mais aussi profondément bretonne par la simplicité qu'elle affectionne particulièrement, Marie Le Franc nous laisse une œuvre nourrie de deux cultures et nous livre le regard singulier d'une Bretonne devenue québécoise.

————— Pause-café —————

15 h 50 - 17 h 20 ————— Armorica / America I

Modération : Anne Goarzin

Stéphanie Noirard (FoReLIS équipe B - Université de Poitiers)

Quelques notes bleues dans un cantique : essai d'une lecture jazzy de Xavier Grall

Le lyrisme débordant de Xavier Grall, son franc-parler parfois peu amène, et ce que certains considèrent comme sa mauvaise foi font de lui un poète controversé en Bretagne. Pas de compromis : « On aime ou on n'aime pas », commente Mikaela Kerdraon dans sa biographie de l'auteur, *Une sacrée gueule de Breton*¹, et cette phrase peut s'appliquer à l'homme autant qu'à son style. Cette communication souhaite se dégager des considérations personnelles pour ne s'intéresser qu'au style. Elle se propose d'essayer de lire, principalement dans les poèmes, une certaine ambiance musicale américaine.

1 - KERDRAON Mikaela, *Xavier Grall, Une sacrée gueule de Breton*, Lannion, An Here, 2001, p. 163.

Modération : Gaëlle Le Corre

Alain Abarnou (Brest, France)

La présence américaine à Brest en 1919 selon *The Pontanezen Duckboard* et la presse locale

Dès la fin des hostilités, le port de Brest prend une place essentielle dans les opérations de retour des militaires américains aux États-Unis. À partir de décembre 1918, près de 3 000 militaires américains arrivent chaque jour à Brest, devenue le premier port de départ pour l'Amérique. Situé à Lambézellec, le camp de Pontanézen, qui avait déjà hébergé les soldats américains à leur arrivée en France en 1917, accueillera au cours de l'année 1919 près de 800 000 soldats en attente de leur embarquement vers les USA. Ce camp, installé aux portes de Brest pour accueillir jusqu'à 80 000 hommes, est une véritable ville qui possède son propre journal, *The Pontanezen Duckboard*. Publié du 1^{er} mars au 2 août 1919, son éditorial le présente comme une nécessité pour les soldats américains : « Cette ville américaine ici en France doit avoir son journal ; [...] c'est votre journal qui s'efforcera de vous dire tout ce qu'il se passe dans votre ville ici sur les bords de la rade de Brest ».

Ce journal témoigne des conditions du séjour des troupes américaines en transit au camp de Pontanézen, des difficultés ressenties par les soldats pressés de rejoindre leur pays. Des rappels à la bonne conduite, des mises en garde des autorités militaires suggèrent que les relations avec la population brestoise n'ont pas été toujours excellentes, même si le journal du camp semble minimiser des exactions commises de part et d'autre. La confrontation du journal américain à la presse locale et à d'autres témoignages apporte-t-elle un éclairage plus objectif sur les interactions entre ces deux communautés et sur l'évolution de leur ressenti réciproque durant cette période ? Il semblerait que la coexistence entre ces deux communautés de cultures très différentes n'ait pas toujours été sans problèmes et qu'elle se soit dégradée au cours du temps. En effet, un clivage s'est insidieusement installé entre un monde clos, présumé opulent, qui aspire à un retour rapide au pays et une population brestoise qui doit faire face à des conditions de vie difficiles que certains imputent aux Américains.

Erwan Le Gall (CRBC - Bretagne Culture Diversité)

Les USA, la Grande Guerre et la Bretagne : bilan d'un centenaire et perspectives

Le centenaire du débarquement des premiers éléments du corps expéditionnaire américain à Saint-Nazaire est commémoré avec faste, du 22 au 25 juin 2017, lors d'un impressionnant week-end de festivités. Course transatlantique opposant le Queen Mary 2 aux plus grands multicoques du monde, parade aérienne sur l'estuaire de Loire par l'A380, le fleuron aéronautique européen d'Airbus, immenses spectacles de rue offerts par des compagnies réputées ont assurément contribué à renouveler le répertoire commémoratif.

Au milieu de cette programmation foisonnante, une manifestation est néanmoins passée inaperçue de la plupart des milliers de visiteurs qui, pendant ces quelques jours de fête, ont déambulé, sur les quais du port de Saint-Nazaire baignés par un soleil de plomb. Réunis à l'occasion d'un colloque international organisé par l'Université de Nantes et le Centre de recherche en histoire atlantique (CRHIA), une petite trentaine d'historiens aborde la délicate question de « la circulation des idées et des savoirs entre les États-Unis, la France et l'Europe de 1917 à 1920 ». Sur le plan scientifique, ce furent trois jours de riches échanges offrant de stimulantes

Au contact d'un français plutôt rimbaldien, d'un breton que Grall ne parlait pas, mais dont il aimait les noms de lieux et leurs sonorités auxquelles il se raccrochait, et de l'anglais ; entre *kan ha diskann*, cantique et jazz, lyrisme et lyre se cherchent, s'évadent, prennent une couleur et des rythmes inattendus, proches de ces notes bleues, demi-tons inconnus de la gamme occidentale mais particuliers au blues et au jazz ainsi qu'à la musique bretonne.

Après avoir rapidement retracé les influences thématiques qu'ont eu Kerouac et le jazz sur le poète breton, nous observerons les textes de Grall à travers un double prisme prosodique, français et anglais, pour y rechercher leurs notes jazzy et en proposer quelques interprétations.

Melanie Curran (*independent musician and ethnographer, New York, USA*)**Songs Between America and Bretagne**

I will be presenting and explaining a few of my experimental hybrid Breton American songs. I am writing songs influenced by Breton melodies, rhythms and tonalities, with original lyrics in American English. Some songs I will present are about my experience in Bretagne during my Fulbright fellowship year, researching Breton dance music. Other songs will concern Breton artists who have influenced American culture, such as musician Youenn Gwernig. While living in the Bronx, Gwernig befriended Jack Kerouac, a Breton-American beat poet who inspires my writing and music. I will use imagery and lyrics from Gwernig's song, E Kreiz an Noz, to interpret our shared role as artist living between America and Bretagne. This presentation is an exploration of my becoming a Breton American cultural exchange.

Virginie Podvin (CECJI – UBO)

Alain Robbe-Grillet, un Bretois à New York

D'aucuns noteront l'ancrage américain du « pape du Nouveau Roman », dénomination que justifie la parution des *Gommes* justement considérées comme premier « nouveau roman ». L'ancrage américain du finistérien Robbe-Grillet se lit à la faveur des vastes tournées de conférences que ce dernier délivra, dès 1964, dans une cinquantaine d'universités américaines, et dont la poursuite en 1981 sur le sol canadien, depuis la Nouvelle-Écosse jusqu'à Vancouver, se paracheva en 1982 par la participation au colloque Nouveau Roman à la NY University. L'enseignement entérine l'enracinement américain. Sollicité par Tom Bishop dès 1972, Robbe-Grillet embrasse une carrière de professeur à New York, carrière qui s'égrène en chapelet – Gainesville University en 1985, Davies University en 1986, Greensboro University en 1987. L'ombre américaine plane et l'auteur d'avouer, dans *Le Voyageur*, que le préfacier de son récit *La Maison de rendez-vous* – sur le papier, l'universitaire australien Franklin J. Matthews – n'est, en fait, autre que l'auteur lui-même. La genèse de certains romans verse franchement dans la binationalité, à l'instar de *Djinn* dont la composition – à la demande de l'universitaire Yvone Lenard – repose sur un processus de grammaire progressive, chaque chapitre illustrant un élément spécifique de la langue française, laquelle se complexifie au gré de la lecture. De l'île d'Ouessant du *Voyeur* à l'île citadine de New York ainsi qualifiée au cœur de *Projet pour une révolution à New York* – « ville imaginaire de nos rêves » –, Robbe-Grillet oscille tel un mobile de Calder, fidèle en cela à sa définition du mot « Révolution » : « Une révolution, cela peut être le déplacement d'une figure autour d'un axe, dans un mouvement de rotation qui la ramène en fin de course à son point de départ ».

Cette communication propose d'interroger les raisons du pont, jeté par l'auteur breton, entre les deux continents avec, en filigrane, cette question : nécessité y a-t-il d'une *terra incognita* pour l'émergence et la diffusion des idées nouvelles d'un écrivain de la *finis terrae* ? Autrement dit, à Nouveau roman, Nouveau continent ?

pistes de réflexion pour l'avenir. Mais, non sans amertume, force a été de constater que ces débats ont eu lieu en vase clos, comme pour mieux acter l'incapacité de la discipline historique à influencer sur le discours des entrepreneurs de mémoire. C'est cette étrange défaite, à laquelle nous ne souhaitons toutefois pas nous résigner, que nous entendons explorer lors de cette communication en revenant sur le parcours qui fut le nôtre pendant ces commémorations ; celui d'un historien dont l'expertise, pour être reconnue, n'en fut pas moins qu'une caution inaudible. Ce faisant, après avoir rappelé le contexte particulier – notamment sur le plan politique – du centenaire du débarquement des premiers éléments du corps expéditionnaire américain à Saint-Nazaire, le 26 juin 1917, nous procéderons à une radiographie des divergences entre discours savant et vulgate mémorielle, tout particulièrement à l'occasion de ce weekend festif, avant de dégager quelques perspectives pour ce qui reste encore un chantier historiographique en jachère.

Benoît Quinquis (HCTI - Université de Bretagne Occidentale)

Les Américains à Brest en 1917 : comment les mythes nous racontent

Comme le disait Roland Barthes, « le mythe ne cache rien et il n'affirme rien : il déforme » et cette déformation, qui se déploie avec le langage de l'évidence, est toujours révélatrice des présupposés qui cimentent voire fondent une civilisation. Ainsi, les commémorations, organisées en 2017, du centenaire du débarquement américain à Brest ont été dominées par l'évocation d'un certain nombre de mythes qui, sans être tous mensongers, ne délivraient pas une image très exacte de la réalité de cette présence américaine, ne serait-ce parce qu'ils minimisaient l'enjeu premier de ce débarquement qui n'était ni plus ni moins que la première guerre mondiale ; il faut cependant se garder de se désintéresser de ces mythes dont l'évocation en 2017 était révélatrice du rapport que la France en général et Brest en particulier entretenaient avec les États-Unis dans un contexte qui était marqué notamment par l'élection et l'investiture de Donald Trump. Mettre en avant des faits anecdotiques ou invérifiables n'aurait-il donc pas été un moyen efficace pour se raccrocher à une image de l'Amérique moins inquiétante que celle répandue alors par la victoire du milliardaire populiste ? Ou alors la ville de Brest cherchait-elle à s'afficher comme une porte de sortie par laquelle les États-Unis pouvaient échapper à leurs vieux démons à une époque où ceux-ci refaisaient surface ? Pour résumer, puisque les mythes nous racontent plus que nous ne les racontons, que disaient de Brest et de son rapport à l'Amérique les mythes ayant circulé durant cette année de commémorations ? C'est pour tenter de répondre à cette question que cette communication analysera la valorisation qui a été faite en 2017 de trois mythes d'autant plus intéressants qu'ils n'étaient pas tous directement liés aux enjeux militaires et géopolitiques du débarquement de 1917 : l'arrivée du jazz, la prostitution et le statut du monument américain.

————— *Pause-café* —————

11 h - 12 h 30

————— **Armorica / America 2** —————

Modération : Elizabeth Mullen

Sébastien Carney (CRBC – UBO)

De Wilson à Beyoncé : l'Amérique des nationalistes bretons

L'Irlande passe pour être la référence absolue des nationalistes bretons du 20^e siècle. On sait moins que les États-Unis furent également une grande source d'inspiration pour ces militants. Cela a été oublié, on peut se demander pourquoi. Dès 1919, regroupés autour de Breiz Atao, ces militants sont wilsoniens et réclament les droits des Bretons à disposer d'eux-mêmes. Dans les années 1920 marquées par le « réalisme » et le fédéralisme, les États-Unis leur sont un modèle, au point

que le *Stars and Stripes* est copié pour donner un drapeau moderne à la Bretagne. Mais dans les années 1930, se disant ni blancs ni rouges et Bretons seulement, les nationalistes optent pour un personnalisme local qui les éloigne des États-Unis, qu'à la fin de Seconde Guerre mondiale les activistes, compromis dans la collaboration, qualifient de libérateurs avec des guillemets. C'est désormais vers le Canada que se tournent ceux qui cherchent un refuge à l'épuration, ou un soutien dans la lutte armée. Glissant apparemment vers la gauche, le nationalisme rejette le capitalisme mais s'identifie aux minorités américaines qui commencent à se faire entendre. Depuis les années 2000, un nouveau nationalisme émerge, qui fait la promotion du « celtic made man », véritable synthèse britto-américaine. À partir de documents d'archives souvent originaux, ou inattendus, il s'agira d'expliquer ces allers-retours entre une Amérique imaginée et une Bretagne qui ne le fut pas moins

Marie-Clémentine Corvest (CRBC – UBO)

Le syndicat mixte de protection et de conservation du littoral nord-ouest de la Bretagne et le procès Amoco Cadiz (1980-1992)

Le 16 mars 1978, le supertanker Amoco Cadiz fait naufrage au large des côtes finistériennes – plus précisément en face de la commune de Ploudalmézeau-Portsall – et déverse 220 000 tonnes de foul sur le littoral breton. Deux ans plus tard, le 28 juin 1980, le Syndicat Mixte de Protection et de Conservation du Littoral Nord-Ouest de la Bretagne est créé et investi par les élus-représentants des communes et départements touchés par la pollution. Succédant à la gestion de crise de la dépollution ainsi qu'aux mobilisations populaires portées par un sentiment d'inefficacité de l'Etat en matière de gestion ainsi qu'un rejet des conséquences de la mondialisation croissante, la création du Syndicat Mixte marque un tournant dans la participation de l'échelon local dans les processus de reconnaissance juridique de la responsabilité et d'indemnisation des dommages découlant d'une pollution par hydrocarbures. En se positionnant volontairement en dehors des procédures conventionnelles internationales*, les collectivités souhaitent maximiser leur chance de faire condamner la société-mère de l'Amoco Cadiz – la Standard Oil Of Indiana – et obtenir réparation pour les différents dommages subis. Ces éléments conjoints ont mené à la poursuite des procédures juridiques au sein de l'US District Court for the Northern District of Illinois de Chicago, ville-siège de la Standard Oil. Ainsi, la création du Syndicat Mixte marque un temps de collectivisation des compétences, des capitaux ainsi que des modes de représentation. Si les élus bretons en sont les membres, les cabinets d'avocats ainsi que les experts engagés par les collectivités composent également un pendant crucial de la structure. Le Syndicat devient un véritable laboratoire à échelle locale du procès américain. En incarnant les difficultés d'application des lois françaises au sein d'une cour fédérale américaine, les interactions des modèles d'expertise, les enjeux de connaissance et de méconnaissance d'un territoire en matière de gestion de pollution maritime mais aussi de droit, la structure bretonne, menée par de fortes têtes locales à l'instar d'Alphonse Arzel, est le reflet d'une expérience inédite au sein des champs juridiques, politiques et scientifiques et ce, selon des interactions complexes entre les espaces breton, français et américain.

*Convention de 1969 sur la responsabilité civile et Convention de 1971 portant création du Fonds International d'Indemnisation pour les dommages dus par les pollutions par hydrocarbures (Organisation Maritime Internationale).

Eric Beaty (Consulat des États-Unis d'Amérique pour la Bretagne, la Normandie et les Pays de la Loire)

Interaction et relations économiques entre la Bretagne et les États-Unis d'Amérique : dynamisme et discrétion

Parmi les nombreux domaines d'échange entre la Bretagne et les États-Unis d'Amérique, celui de l'économie tient un rôle de premier plan. Nos échanges commerciaux se caractérisent à la fois par leur dynamisme et leur discrétion. Nous allons d'abord présenter le profil des 100 entreprises américaines implantées en Bretagne, dont certaines depuis des décennies. Nous profiterons de cette occasion pour expliquer l'attractivité du territoire breton aux yeux des entreprises américaines. Dans un second temps, nous nous pencherons sur ces entreprises bretonnes qui connaissent un grand succès outre-Atlantique. Pour finir, nous mentionnerons le travail de certaines institutions comme le Consulat des États-Unis d'Amérique et l'Institut Franco-Américain ainsi que le travail de Bretagne-TransAmerica, Breizh Amerika, les comités de jumelage Brest-Denver et Rennes-Rochester (État de New York), et les World Trade Center de Brest et de Rennes.

————— Déjeuner —————

14 h 15 - 15 h 45

Être breton au Canada

Modération : Zélie Guével

Jean-Pierre Pichette (Université Sainte-Anne, Université de Moncton, Canada)

La sanction de l'ainé célibataire en Ontario français - Entre Shakespeare et l'Amérique : explorer la filière bretonne

Fraîchement installé en milieu minoritaire, la francophonie du nord de l'Ontario, je fus témoin de la « danse sur les bas » (en chaussettes), un rituel qui sanctionnait l'ainé célibataire le soir du mariage de son cadet. Cet usage, que j'observais alors pour la première fois, m'étant inconnu, je suspectai d'emblée un emprunt à la majorité anglophone. Toutefois, sa haute fréquence, son caractère identitaire et des attestations plus anciennes ailleurs, en Acadie notamment, ont remis en question mon préjugé et incité par la suite à faire enquête sur l'origine et les mutations de cette pratique populaire. L'examen minutieux des traces mises à jour révélèrent bientôt que ce rituel n'existait pas chez les Anglo-Américains, qu'il aurait été fort répandu en Amérique française, vraisemblablement dès l'époque de la Nouvelle-France, mais que son souvenir se serait érodé au cœur de la majorité québécoise, son foyer de diffusion en Amérique, comme aussi en France par où il serait sans doute venu. Curieusement, la tradition s'était également éteinte en Angleterre où elle vivait au temps de Shakespeare. Cette étude devait inspirer en outre la longue et fructueuse collaboration qui s'est établie avec des chercheurs du CRBC et du Canada français sous la thématique « Entre la France et l'Amérique française : la Bretagne » et nourrir les riches échanges inaugurés à Sudbury en 1991 ; ce dont témoignent les rencontres britto-franco-canadiennes, les colloques tenus de part et d'autre de l'Atlantique, des articles aussi et des publications multiples. En ce qui concerne la sanction rituelle, ces dialogues stimulants ont éprouvé le paradoxe de la résistance des marges, figuré par l'exposition du principe du limaçon ; et ils culminent désormais par un essai d'interprétation de la dynamique des traditions dans l'édition récente de *La Danse de l'ainé célibataire ou la résistance des marges* (PUL, 2019).

Gregory Moigne (CRBC / ALL – UBO)

Bretons de Montréal : les nouveaux autochtones

L'Atlantique, comme symbole de passage, de transition. De mort et de renaissance symboliques. C'est ainsi que nous pouvons percevoir la démarche consciente ou non de celles et ceux migrant vers une autre culture, une autre ère de civilisation. En se confrontant à l'inconnu, ils se confrontent à eux-mêmes, se redécouvrant et mettant en avant des aspects choisis de leur identité, afin de mieux se construire et s'affirmer face à l'Autre.

Les quelques apprentis bretonnants que nous avons rencontré à Montréal sont de ces personnes-là : après une traversée de l'océan Atlantique, ils se sont

découverts Bretons ici, au Québec. Affirmant une « bretonnité » qu'ils n'avaient pas en Bretagne, ils se sont auto-organisés pour mettre en place des cours de breton et se construisent une Bretagne sur les bords du St-Laurent, conservant le lien filial d'avec la terre-mère, s'appuyant sur un petit réseau à la fois québécois et breton.

Nous tenterons d'apporter une explication au constat que ces néo-bretonnants ne se servent pas des ressources offertes par le Canada, mais se tournent vers la Bretagne pour obtenir l'aide qu'ils recherchent. Nous questionnerons leur démarche, en partant des postulats présentés par Louis-Jacques Dorais sur l'identité : un rapport à l'autre et une construction permanente influencée par l'environnement. Nous nous intéresserons à ce qui est proposé au Québec et en Ontario pour nourrir leur construction identitaire, mais qu'ils refusent, se tournant vers un réseau, entre le Québec et la Bretagne, qui leur permet d'acquérir une pratique linguistique et un apport culturel qu'ils n'avaient pas auparavant. Ces néo-bretonnants oscillent entre assimilation (théorie soutenue par Roger Bernard) et hybridité (théorie soutenue par Christine Dellaire), construisant un vécu à la fois réel et symbolique, tel que l'a défini Erik Erikson en psychologie développementale.

Linda Guidroux (CRBC - UBO / CELAT - Université Laval, Québec, Canada)

Pourquoi et comment se dire breton au Québec ? Les relations avec son territoire d'accueil en situation de migration

La migration bretonne vers les Amériques est remarquable par son importance et sa continuité. Selon Grégoire Le Clech, pionnier et spécialiste de la migration bretonne, 550 000 Bretons ont émigré pour les États-Unis et 45 000 pour le Canada entre 1880 et 1970.

De 2006 à 2009, dans le cadre de ma recherche doctorale, je suis partie à la rencontre de 35 Bretons ayant choisi cette migration vers un territoire particulier, le Québec, depuis l'après-guerre, soit vers 1950. J'ai constaté qu'ils ont souhaité maintenir, voire même renforcer leur bretonnité tout en cherchant à s'intégrer à leur société d'accueil. Cependant, dans certaines circonstances, ils ont décidé de métisser, négocier, voir abandonner certaines de leurs pratiques culturelles pour mieux s'intégrer et s'adapter à leur nouvel environnement, à cet espace que Clifford appelle une « zone de contact ».

Le Canada a une conception du multiculturalisme selon laquelle divers groupes et communautés sont libres de conserver leur identité comme membres à part entière d'un pays uni ; elle est considérée par bien des étrangers comme typiquement canadienne. Ainsi, les migrants y développent une double culture très vivante et très repérable à l'intérieur d'espaces urbains propres, tels les quartiers qualifiés de « chinois, grec, italien, ou encore ethnique ».

Je propose dans le cadre de ce colloque de présenter quel type de synthèse les migrants bretons interrogés ont réalisé en terre d'accueil entre leur culture bretonne d'origine et la culture québécoise et multiculturelle canadienne. J'insisterai sur les pratiques que mes interlocuteurs ont spontanément évoquées comme celles qu'ils ont dû adapter à leur nouvel environnement, ou bien celles qui les ont mis « en conflit » avec leur société d'accueil, à savoir : leur accent et leurs expressions françaises, leurs habitudes vestimentaires, leurs pratiques alimentaires et surtout leurs manières de penser et d'être. J'exposerai également le regard qu'ils portent sur les pratiques culturelles du Québec, par exemple celles qui les ont surpris ou incommodés les premiers temps de leur migration. Nous verrons dans quelle mesure ces relations qu'ils ont construites avec leur territoire d'accueil ont influencé leur choix de s'y installer définitivement ou au contraire de retourner dans leur territoire d'origine.

————— Pause-café —————

Modération : Elisabeth Mullen

Philippe Argouarch (webmédia Agence Bretagne Presse)

Joseph-Yves Limantour, le Breton qui fut propriétaire de San Francisco

Comment au milieu du 19^e siècle, un Breton né à Ploemeur en 1812, Joseph-Yves Limantour, a-t-il pu devenir propriétaire de San Francisco et des îles de la baie du même nom ?

Ce marin breton aurait tout aussi bien pu faire une carrière dans la marine marchande tout à fait banale, mais le 26 octobre 1841, le naufrage du bateau dont il était le capitaine, l'Ayacucho, dans la baie de Drake au nord de San Francisco, a été en fait le début d'une aventure des plus extraordinaires.

Le plus extraordinaire n'étant pas tant qu'il acquit des terrains dans une péninsule sans aucune valeur agricole, qui devint plus tard la ville de San Francisco, mais le fait qu'il survécut à deux naufrages, deux guerres, plusieurs révolutions, des coups d'états, alors qu'il était au cœur des luttes de pouvoirs, fournissant armes et équipements à tous les camps dans un pays alors ingouvernable, le Mexique. Il survécut aussi aux vigiles de San Francisco qui cherchèrent à le pendre lors des remises en cause de ses actes de propriétés. Ses témoins furent victimes de tentatives d'assassinat ou achetés à prix d'or lors du procès « du siècle » en Californie. À sa mort à Mexico en 1885 à l'âge de 73 ans, Limantour laisse deux fils dont l'un d'eux, José Limantour, deviendra un brillant ministre des Finances des gouvernements de Porfirio Diaz. Il laissa aussi une immense fortune qui fit de la famille Limantour une des plus riches de toute l'Amérique centrale, voire de l'Amérique latine.

Le personnage reste le controversé. La justice américaine l'a condamné en tant qu'escroc. D'autres voient en Limantour un simple trafiquant d'armes. Il reste que ses aventures font encore rêver. Un livre signé d'Alexandre Dumas consacre un chapitre à ses aventures. La presse régionale bretonne fait régulièrement un article sur le personnage. J'ai moi-même écrit la biographie de Joseph-Yves Limantour avec son arrière-arrière-petit-fils Charles-Louis de Maud'hui, mais pour le moment ce livre n'a été publié qu'au Mexique... et en espagnol.

Axel Klein (Francfort, Allemagne)

Brittany in the Life and Music of Swan Hennessy (1866-1929)

"Je suis Parisien", replied Swan Hennessy to Lucien Chevallier's question what nationality he was in an April 1929 interview for *Le Guide du concert*. It demonstrates how little importance this composer attached to the question of nationality in those years of increasing nationalism across Europe. But he did give a proper answer as well: "Je suis citoyen américain, né aux États-Unis, à Rockford pour préciser. Mais il est vrai que je suis d'origine irlandaise – comme environ 13 millions d'Américains." (Edward) Swan Hennessy was an Irish-American composer who struggled for acceptance all his life. Having grown up in Chicago, he studied piano and composition in Stuttgart, Germany and settled in Paris from about 1903. Despite favourable reviews of his compositions, his public 'breakthrough' did not occur before 1912, when he became a member of the Association des Compositeurs Bretons (ACB), the only member who was not Breton, and not even French! But he had qualified himself for membership by writing piano and chamber music in an Irish style, much like his Breton friends – Paul Ladmiraault, Lucien Haudebert, Paul Le Flem, Louis Vuillemin and others – wrote in a Breton style. In the spirit of the vibrant pan-Celtic idea, Ladmiraault had called the ACB a group "où Celtes intégreaux, Celtes d'inspiration et

Celtes de naissance formaient un ensemble harmonieux et varié" (1914). *Hennessy was welcomed in their midst as the Irish representative of a Celtic type of art music. But Hennessy did not only write Irish-style music. He also wrote mélodies on words by the Breton poet Anatole Le Braz, he switched between Irish and Breton styles in the Petit trio celtique, Op. 52 (1920), and he frequently withdrew to Brittany to compose. "C'est en lui-même qu'il retrouve la tradition celtique", wrote Le Flem about Hennessy in Kornog (1928). In this paper, I will try to explain how.*

Fañch Broudic (journaliste et chercheur associé au CRBC)

Bro Nevez, le titre breton d'une newsletter américaine

Parmi les structures qui s'investissent dans les relations entre les États-Unis et la Bretagne, *Bro Nevez* n'est peut-être pas de celles qui bénéficient de la plus forte notoriété. Elle existe depuis le mois d'octobre 1981 sous la forme d'une association à but non lucratif dont l'appellation initiale définit bien l'objet puisqu'il s'agit de l'*U.S. Branch of the International Committee for the Defense of the Breton Language* (ICDBL). En novembre 1984, elle opte pour un titre bref, facile à prononcer «*même pour des Américains ne connaissant pas le breton*» : ce sera *Bro Nevez*, que l'on peut traduire aussi bien par *Nouveau pays* que par *Pays neuf*, ce qui n'est pas tout à fait la même chose : «*We of a new country offer our support to those of an old country who are bulding a new one – Brittany*». La ligne éditoriale est ainsi clairement énoncée. *Bro Nevez*, dont l'éditrice et animatrice est depuis le début Lois Kuter, docteur en ethnomusicologie de l'université d'Indiana, apparaît comme une newsletter rédigée principalement en anglais, mais de modeste apparence. Elle en est pourtant à son 152^e numéro et faisait état en 2006 de 500 adhérents ou abonnés en chiffres cumulés.

Elle se présente comme un bulletin d'information à destination de ses lecteurs américains sur l'actualité de la langue bretonne et de la Bretagne. Elle vise en même temps à jouer un rôle de lobby à même de peser sur les choix des autorités françaises en matière de politique linguistique. Par l'analyse des motivations de l'équipe rédactionnelle et des représentations qu'elle affiche, nous tenterons d'entrevoir l'impact qu'elle peut avoir au sein d'un pays aussi immense que les États-Unis et, à distance, jusqu'en France et en Europe.

ORGANISÉ PAR LE CRBC
Centre de Recherche Bretonne et Celtique,
en association AVEC HCTI
Héritages et Constructions dans le Texte et l'Image.

